

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 95 06438 95
Auprès du Préfet de région d'Ile de France - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Programme ERP type U **Recyclage NIVEAU I**

Durée de la Formation :
3 heures 30

Salariés concernés :
Formation destinée à l'ensemble du personnel pour assurer la sécurité contre les incendies dans les ERP.

Références réglementaires :
25 juin 1980
– art MS 46 et dispositions particulières.

Pré-requis du personnel:
Niveau 1

Nombre de participants :
12 (maximum)

Encadrement :
Formateur Incendie

Méthodes pédagogiques :

Théorie :

- Débats libres argumentés par des supports pédagogiques sur vidéoprojecteur.
- Film vidéo.

Pratique :

- Manipulation des extincteurs (eau et CO2) sur un bac à feu écologique à gaz.
- Visite de l'établissement
- Manipulation du SSI

Afin d'optimiser au maximum cette formation, il vous sera demandé de nous fournir dans un délai suffisant avant la formation, les consignes d'incendie générales et particulières de votre établissement.

Tarifs : sur devis

Lieu : intra-entreprise

MàJ : Janvier 2021

FORMATION RECYCLAGE **Maintien des acquis NIVEAU I :** **Formation du personnel pour les centres hospitaliers**

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES : Afin de répondre au cadre réglementaire :

- Mettre en garde tout le personnel contre les dangers que présente un incendie dans un ERP.
- Le former à l'exécution de consignes très précises en vue de limiter l'action du feu et d'assurer la mise en sécurité et/ou l'évacuation.
- L'entraîner à la mise en œuvre des moyens d'extinction de l'établissement

Moyens, outils et démarche pédagogiques :

Matériel : cf. cartouche côté gauche

Consignes particulières : Prévoir une aire de feu et une salle de formation

Ressources : fascicule

Démarche pédagogique : Exposé participatif, diaporama, vidéo, foyer réel, extincteurs

PROGRAMME

PARTIE 1 : Sensibilisation aux risques incendie

- La combustion
- Le triangle du feu et les éléments qui le composent
- Causes des incendies
- Les moyens d'extinction (extincteurs et RIA) et les agents extincteurs
- La propagation des incendies

PARTIE 2 : Mise en œuvre des moyens d'extinction

- Exercice pratique de la manipulation des extincteurs et des RIA sur bac à feu écologique.

PARTIE 3 : La prévention

- Les consignes générales et particulières incendie de l'établissement

PARTIE 4 : L'évacuation et/ou la mise en sécurité des résidents

- Rappel théorique sur la translation horizontale

PARTIE 5 : La centrale incendie

- Exploitation du SSI

PARTIE 6 : Visite de l'établissement

- Mise en pratique des connaissances théoriques

PARTIE 7 : Mise en application des procédures

- Application de la procédure de la translation horizontale et des différentes consignes incendie de l'établissement en fonction du personnel désigné.

Fin de formation :

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

La formation réalisée sera inscrite dans le registre de sécurité de l'établissement

Tout le matériel nécessaire pour la partie pratique est fourni par notre société et inclus dans la proposition tarifaire globale